



Rapport annuel de Swiss Olympic
Exercice 2014 / Budget 2016

TABLE DES MATIÈRES

Rapport annuel 2014	3
Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic	5
La Société du Sport-Toto	6
Rapport	
Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)	7
Finances	
Commentaire relatif aux comptes annuels 2014	9
Bilan au 31 décembre 2014	11
Compte de résultat global	12
Tableau des flux monétaires	13
Preuve du capital des fonds et de l'association 2014	14
Annexe 2014 :	
1. Détails sur le bilan et le compte de résultat	15
2. Résumé des principes généraux régissant l'établissement des comptes	21
3. Tableau des immobilisations corporelles	22
4. Tableau des provisions	23
5. Autres indications	23
Rapport d'activité 2014	24
Rapport de révision de PricewaterhouseCoopers SA	26
Commentaire relatif au budget 2016	27
Budget 2016	29
Détails sur le budget 2016	30
Attribution des voix de la 19 ^e Assemblée du Parlement du sport 2015	35

IMPRESSUM

Editeur

Swiss Olympic

Rédaction

Swiss Olympic

Imprimé

Imprimé sur du papier 100 % recyclé, climatiquement neutre

Photo

Couverture : Jolanda Neff (Keystone)

Tirage/langues

120 D | 30 F

Rapport annuel 2014

En 2014, les travaux de Swiss Olympic se sont orientés en particulier sur deux manifestations majeures : Du 7 au 23 février 2014, les 22es Jeux Olympiques d'hiver ont eu lieu à Sotchi (Russie) et la ville chinoise de Nanjing a été l'hôte des deuxièmes « Jeux Olympiques d'été de la Jeunesse » (JOJ) du 16 au 28 août 2014. Durant ces deux événements, tous les participants ont été incités à donner leur meilleure performance au moment clé. Et cette réussite n'a pas été seulement le fait des athlètes, de leur entraîneur et de leur encadrement, mais également celui de l'équipe de direction de Swiss Olympic, qui a permis à la délégation suisse de bénéficier des meilleures conditions possibles loin de chez elle.

Au niveau administratif, l'année 2014 a marqué par la consolidation après la réorganisation de 2013. La collaboration au nouveau concept d'encouragement du sport de la Confédération a constitué un grand défi qui a été poursuivi en accord avec les fédérations membres de Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport (OFSP).

« Sochi 2014 »

Environ 2 800 athlètes se sont confrontés les uns aux autres lors des Jeux Olympiques d'hiver 2014 de Sotchi pour tenter de remporter une médaille dans l'une des 7 spécialités sportives, qui comportaient au total 98 disciplines différentes. Swiss Olympic avait sélectionné 163 athlètes pour l'événement. Au vu des résultats de la saison, Swiss Olympic s'était fixé pour objectif de remporter 10 médailles. Ce taux a été dépassé et la délégation en a gagné 11. Dario Cologna a été l'athlète suisse le plus en vue, remportant deux titres. Vainqueur au skiathlon, le Grison a ôté de la pression à la délégation suisse dès le deuxième jour de compétition. Les autres athlètes sacrés champions olympiques étaient Dominique Gisin (ski alpin, descente), Patrizia Kummer (snowboard, slalom géant parallèle), Iouri Podladtchikov (snowboard,

halfpipe) et Sandro Viletta (ski alpin, super combiné). Les trois médailles d'argent ont été remportées par le duo Beat Hefti-Alex Baumann (bobsleigh), Nevin Galmarini (snowboard, slalom géant parallèle) et Selina Gasparin (biathlon), et les médailles de bronze sont à mettre à l'actif de l'équipe féminine de hockey sur glace et de Lara Gut (ski alpin, descente), venant conclure une moisson abondante. Le bilan des médailles de « Sochi 2014 » est légèrement meilleur que celui de « Vancouver 2010 ». Par ailleurs, l'équipe de direction a noté avec enthousiasme que les femmes ont mieux réussi à Sotchi qu'à Vancouver.

La joie suscitée par ces médailles et par les 25 diplômes olympiques obtenus par les athlètes ne doit pas occulter le manque de réussite des participants suisses dans la deuxième partie des Jeux : Ils auraient pu obtenir un bon classement ou même monter sur le podium. Cependant, l'équipe de direction de Swiss Olympic, autour de son Chef de Mission Gian Gilli, a tiré un bilan positif des Jeux de Sotchi car tous les objectifs ont été atteints tant au plan organisationnel que sportif.

Gian Gilli a achevé son travail au sein de Swiss Olympic après les Jeux de Sotchi, au printemps 2014. Le manager sportif expérimenté est désormais actif dans le privé en tant que propriétaire de sa propre entreprise de conseil. Son successeur Ralph Stöckli est entré en fonction. L'ancien curleur a été élu responsable du département Sport de performance et nouveau Chef de Mission dès 2013.

Jeux Olympiques de la Jeunesse 2014 à Nanjing

3 800 participants originaires de 200 pays, 20 000 bénévoles et environ 1 000 journalistes accrédités : C'est à ces dimensions impressionnantes que les 19 athlètes suisses se sont confrontés lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) dans la métropole chinoise de 8 millions d'habitants. Les JOJ ont été conçus pour offrir aux talents du sport la possibilité de se mesurer à des concurrents venus du monde entier lors d'une manifestation multisport, et cela dès le niveau espoirs. Les jeunes Suisses issus du beach-volley, du tir à l'arc, du golf, de la gymnastique artistique, de l'athlétisme, de la natation, du tir sportif, du tennis, du tennis de table et du plongeon ont profité de cette occasion de manière optimale. Le Swiss Olympic Youth Team est rentré de Chine avec quatre médailles ; la tireuse Sarah Hornung (carabine à air comprimé à 10 m), la perchiste Angelica Moser et la tennismen Jil Teichmann (double mixte) ont gagné l'or. La nageuse Sveja Stoffel a quant à elle remporté l'argent au 50m papillon. De plus, dix des 19 athlètes suisses engagés ont obtenu un classement dans le top 8. Les jeunes talents suisses ont ainsi démontré leur capacité à réaliser leur meilleure performance le jour J. Cette première expérience leur servira certainement pour les échéances à venir sur une scène plus prestigieuse que celle de Nanjing. Par ailleurs, cette réussite en Chine a également réjoui la Fondation de l'Aide Sportive Suisse. En effet, les quatre athlètes médaillés sont soutenus financièrement par l'institution sur leur chemin vers le sommet.

Rapport annuel 2014

Consolidation au niveau du secrétariat

Après une profonde réorganisation administrative de Swiss Olympic en 2013 (organisation matricielle en fonction des processus-clés et des processus de support, création d'un secteur « Développement de l'entreprise », suppression de 880% de taux d'occupation notamment), l'année 2014 a été marquée par la consolidation. Les nouvelles structures, parfois liées à une réaffectation du personnel, se sont rôdées peu à peu. Pour orienter encore davantage la structure de direction vers les objectifs fixés et guider les responsables de département et d'équipe, Swiss Olympic a pour la première fois recueilli l'avis des collaborateurs sur la direction. Les résultats doivent permettre d'aider les cadres à diriger leur secteur de manière plus efficace et à mieux soutenir leurs collaborateurs. Une enquête auprès des collaborateurs a eu lieu pour la deuxième fois également en 2014. Les résultats de cette enquête affichaient une satisfaction générale des salariés de Swiss Olympic, ce qui encourage la direction à continuer sur la voie choisie.

Directives sur l'éthique à l'attention des entraîneurs et carton rouge contre l'homophobie

En 2014, le département Ethique & Formation a insisté pour que les mesures d'éthique soient directement intégrées au modèle de promotion des fédérations et aux conventions de prestations que Swiss Olympic a signées avec ses fédérations membres. A l'automne 2014, le département a lancé un Code de conduite destiné aux entraîneurs sportifs. Ce code montre l'engagement de Swiss Olympic et de l'Office fédéral du sport en faveur d'un sport sain, fair-play, respectueux, compétitif et performant. Il se fonde sur les valeurs olympiques d'excellence, d'amitié et de respect et il s'aligne sur la Charte d'éthique, soutenue par l'ensemble des partenaires du sport suisse. Ainsi, les entraîneurs bénéficient de directives pour exercer leur activité et savoir comment gérer leurs athlètes.

De plus, le département Ethique & Formation a mené avec l'Association suisse des services des sports (ASSS) une campagne nationale contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dans le sport. L'objectif de cette campagne était de lutter contre l'ignorance, le sexisme et l'homophobie dans le sport. Des affiches, des dépliants et des feuillets d'information ont éveillé les consciences en faveur de cette cause et encouragé d'une manière générale le respect et la tolérance envers les autres.

Davantage de moyens pour les fédérations sportives suisses

Suite au début, en 2013, de la collaboration de Swiss Olympic à l'élaboration du nouveau concept d'encouragement du sport de la Confédération, des échanges intenses ont également eu lieu en 2014 avec les 84 fédérations membres et l'OFSP0. Un long travail de lobbying politique a également été nécessaire. L'objectif de Swiss Olympic est de pouvoir, à l'avenir, mettre nettement plus de moyens financiers à la disposition des fédérations membres – et donc du sport tout entier – et de leur proposer de meilleures conditions générales. Nous espérons que les demandes en faveur du sport suisse comprises dans ce concept seront entendues. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons obtenir de nouvelles médailles d'or aux Jeux et aux Championnats du monde lors des prochaines échéances.

Swiss Olympic a accepté le chèque de la Société du Sport-Toto (SST) avec une grande joie et beaucoup de reconnaissance. Les 26,1 millions de francs reçus représentent la plus grosse somme jamais versée par la SST à l'association faîtière du sport suisse, ce qui a notamment pour conséquence un montant record d'argent reversé aux fédérations. La somme perçue, issu des recettes des deux sociétés de loterie Swisslos et Loterie Romande, est supérieure d'environ un million à celle reçue ces cinq dernières années. Swiss Olympic a également bénéficié d'un grand soutien de la part de l'OFSP0 (dont la contribution pour l'année 2014 a été augmentée), de ses sponsors et de ses nombreux partenaires.

Pour finir, nous remercions très chaleureusement nos fédérations membres pour leur collaboration efficace. Grâce à leur étroite coopération, nous abordons nos prochains défis en toute confiance !

Répartition des fonctions au sein du Conseil exécutif de Swiss Olympic

Etat : 31. 12. 2014

Jörg Schild	Président de Swiss Olympic Commission de sélection pour les Jeux Olympiques Société du Sport-Toto (comité directeur) Comité consultatif Swiss Olympic Academy (présidence) Conseil de fondation de l'Aide sportive suisse Conseil de fondation de la Maison du Sport (vice-président)	Franz Stämpfli-Glatthard	Commission Contrôle (présidence)
		Urs Winkler	Société du Sport-Toto
		Peter Zahner	Société du Sport-Toto
		Patrick Baumann	Membre du CIO
		Joseph S. Blatter	Membre du CIO
		René Fasel	Membre du CIO Société du Sport-Toto
Stephan Netzle	Vice-président de Swiss Olympic Société du Sport-Toto Commission de sélection pour les Jeux Olympiques	Gian Franco Kasper	Membre du CIO
Adrian Amstutz	Société du Sport-Toto	Denis Oswald	Membre du CIO pour la Suisse
Roger Cadosch	Commission des athlètes		
Bernhard Koch	Représentant des cantons Société du Sport-Toto (comité directeur)	Avec voix consultative :	
Thomas Lambert	Commission des athlètes	Max Peter	Président de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse
Anne-Sylvie Monnet		Roger Schnegg	Directeur Swiss Olympic Secrétaire général pour les affaires olympiques Conseil de fondation de l'Aide sportive suisse Conseil de fondation de la Maison du Sport
Sergio Pesenti	Commission Contrôle Société du Sport-Toto (comité directeur)		
Matthias Remund	Représentant de la Confédération Conseil de fondation de l'Aide sportive suisse		
Jürg Stahl	Commission Contrôle Société du Sport-Toto		
René Stambach	Société du Sport-Toto		

Membres d'honneur de Swiss Olympic

Président honoraire de Swiss Olympic

Adolf Ogi, ancien conseiller fédéral

Membres d'honneur (par ordre d'ancienneté)

Karl Erb
Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale
Gustav Engeler
Daniel Plattner
Flavio Cotti, ancien conseiller fédéral
René Burkhalter
Dr Walter Kägi

Heinz Keller
Marco Blatter
Joseph S. Blatter
Denis Oswald
Samuel Schmid, ancien conseiller fédéral
Gian-Franco Kasper
René Fasel

La Société du Sport-Toto

Modèle de soutien efficace pour le sport suisse

De l'idée de promouvoir le sport avec des paris sportifs est née une fabuleuse histoire à succès : Depuis plusieurs décennies, la Société du Sport-Toto (SST) est l'un des plus importants promoteurs du sport à l'échelle nationale. Concrètement active jusqu'en 2007, la SST a confié le secteur paris aux deux sociétés de loterie, Swisslos et Loterie Romande. Depuis, la SST agit en qualité de lien avec le sport national et offre aux associations sportives nationales, dont Swiss Olympic, une part des bénéfices nets des deux sociétés de loterie.

Pour l'année de référence Swiss Olympic peut se réjouir d'un montant record de plus de 26 millions de francs. Cette somme sera répartie entre les 84 fédérations membres qui l'engageront pour l'encouragement du sport de pointe et l'entraînement de la jeune génération, ainsi que pour la formation et la formation continue des sportifs et des entraîneurs. Outre Swiss Olympic, ce sont la Fondation de l'Aide sportive suisse, le Football Suisse (ASF et SFL) ainsi que la Fédération Swiss Ice Hockey qui bénéficieront de ce soutien. D'autres fonds de loterie sont également attribués au sport via le fonds cantonal. Les recettes des deux sociétés sont exclusivement utilisées pour des objectifs d'intérêt commun et restent essentiels pour continuer à fêter de nombreux succès sportifs à l'avenir.



Peter Schönenberger (à gauche), président de la Société du Sport-Toto et Jörg Schild, président de Swiss Olympic

Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)

I. Faits et chiffres

1. Aperçu général

Pendant la période du rapport allant du 1er janvier au 31 décembre 2014, la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (DC) a ouvert 14 nouvelles procédures pour dopage et a rendu 15 jugements. Par rapport à l'année record 2013 (24 nouvelles procédures et 27 jugements), cela correspond à une nette baisse.

2. Sports concernés

Pour ce qui est des procédures nouvellement ouvertes, les cas traités par la CD concernaient la boxe, le football et le cyclisme (VTT) avec trois athlètes chacun. La CD a également dû examiner un cas dans les disciplines suivantes : badminton, judo, handisport, ski et plongeon. Trois cas ouverts en 2013 mais traités en 2014 sont venus s'ajouter à ce chiffre : un athlète issu du football et deux autres issus de la danse et du taekwondo. Les nouveaux cas concernaient 12 hommes et 2 femmes, et ceux de 2013 reportés à 2014, 2 hommes et 1 femme.

3. Substances et accusation de dopage

La consommation de cannabis figure sans surprise une fois encore en tête de la liste des accusations de dopage (quatre cas). Il semble que le relèvement, en application depuis mai 2013, du taux à partir duquel la concentration de cannabis dans le sang est considérée comme du dopage connaisse ses premiers effets avec la baisse espérée du nombre de cas, ce qui est positif notamment pour des raisons de ressources. Ainsi, le nombre de cas de dopage au cannabis ne représentent plus qu'un tiers environ par rapport à l'année dernière. A la deuxième place, on trouve trois procédures liées à la commande via Internet de diverses substances interdites, pour les-

quelles les autorités douanières ont découvert une large gamme de substances dans les colis saisis (telles que le clomiphène, la déhydrochlorméthyltestostérone, le tamoxifène, le testabol énanthate, la testostérone, la trenbolone et le tri-trenabol). La CD a dû traiter deux recours d'athlètes ayant refusé de se soumettre à un contrôle antidopage et deux recours contre le refus de l'octroi d'une AUT à des athlètes ; pour ces deux dernières procédures, il s'agissait de la prise de nicéthamide et de tuaminoheptane.

Par ailleurs, la CD a dû s'occuper de cas relatifs à la prise d'éphédrine, de cocaïne, de méthandiène, d'oxilofrine et de salbutamol.

4. Sanctions

En 2014, la CD a prononcé dans quatre cas une suspension de deux ans. Parmi ceux-ci figurent deux des trois cas concernant le jugement des saisies de colis par les autorités douanières, aucune suite n'ayant été donnée à la troisième procédure vraisemblablement fautive de preuves sur demande d'Antidoping Suisse. Une suspension de deux ans a également été prononcée à l'encontre des deux athlètes coupables d'avoir consommé de la cocaïne et de la méthandiène. Une suspension de 18 mois seulement a été requise contre les athlètes ayant refusé de se soumettre à un contrôle antidopage, la peine réglementaire de deux ans ayant été réduite pour circonstances atténuantes : le jeune athlète accusé a seulement fourni un échantillon d'urine trop faible et ne voulait pas attendre plus longtemps pour rentrer chez lui, car il devait réviser son examen de fin d'apprentissage qui devait avoir lieu deux jours plus tard. Un jeune footballeur a également bénéficié d'une réduction de suspension à un an au lieu des deux ans réglementaires pour acquisition de méthandiène en raison du retard de l'instance judiciaire, qui a introduit

la procédure d'accusation plus d'un an après les faits. La CD a considéré ce cas comme une infraction à l'interdiction de retard injustifié prévalant et l'a pris en compte dans la durée de la suspension. Un cycliste a écopé d'une suspension de neuf mois pour consommation de salbutamol tandis que la CD a prononcé une peine de trois mois contre l'ensemble des athlètes ayant pris du cannabis. Alors que les deux recours contre le refus de l'octroi d'une AUT ont été rejetés, un seul athlète a bénéficié d'un acquittement. Il s'agissait du cas de la danseuse accusée de dopage à la nicéthamide. Elle n'avait consommé cette substance qu'à la fin du round final, soit après sa dernière performance de la journée, sous la forme d'un comprimé de Gly-Coramin.

Outre leur suspension, la CD a imposé aux athlètes s'étant rendus coupables d'infractions au code antidopage le paiement des frais de procédure et des éventuels coûts d'analyse ainsi que le versement d'une indemnité en faveur d'Antidoping Suisse. De plus, tous les résultats obtenus et les éventuels prix reçus par les athlètes en général depuis le jour où le dopage a été découvert ont respectivement été annulés et remboursés. Cependant, la CD a renoncé à toute amende pour l'ensemble des cas, ceci car il s'agissait pour la plupart d'athlètes amateurs dont l'activité sportive n'était liée d'aucune façon avec un quelconque avantage financier.

Rapport annuel de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage (CD)

5. Durée des procédures

La durée moyenne de traitements pour les procédures déjà jugées était d'environ 9 semaines, soit de nouveau légèrement en baisse par rapport à l'année précédente. Elle comportait un cas dont la procédure a duré plus d'un an au total, avec une suspension de quelques mois pour donner la possibilité à l'athlète de collaborer avec Antidoping Suisse au sens du règlement en matière d'indulgence accordée aux témoins. L'athlète a en fin de compte trop peu usé de cette possibilité, ce qui explique pourquoi il a néanmoins été condamné à une suspension de deux ans.

6. Acceptation

Parmi les procédures ouvertes et traitées en 2014, aucune n'a été transmise au TAS, l'instance supérieure. De la même manière, aucune des parties n'a porté opposition contre une décision relative à la consommation de cannabis rendue au terme d'une procédure dite simplifiée.

II. Perspectives

En 2014, la CD a travaillé à la révision du Statut sur le dopage au sein d'un groupe de travail dirigé par la fondation Antidoping Suisse sur la base du nouveau Code de l'AMA. Elle a notamment essayé de présenter de manière plus accessible dans notre réglementation nationale les dispositions du Code parfois difficilement compréhensibles. A cause des critères stricts de l'AMA, cela ne lui a réussi que partiellement, c'est pourquoi il reste encore à déterminer comment le Statut sur le dopage adopté par le Parlement du sport le 28 novembre 2014 sera mis en pratique. Egalement en 2014, la CD a révisé son propre règlement de procédure en y intégrant de nouveau certaines dispositions afin de permettre des procédures encore plus efficaces à l'avenir.

Commentaire relatif aux comptes annuels 2014

Remarque liminaire

L'année 2014 a été marquée positivement par des surprises qui ont entraîné un produit supplémentaire non budgété. Ces recettes supplémentaires, pour la plupart affectées à un but précis, ont largement contribué au fait que le résultat annuel a été bien meilleur que prévu. Cette évolution positive a permis la régularisation de CHF 2,40 millions, issus de ces entrées d'argent supplémentaires et affectés au financement du nouveau modèle de promotion des fédérations. En tenant compte de cette régularisation, les comptes annuels 2014 clôturent avec un résultat négatif de CHF -290 000, soit CHF 1,37 million de mieux que budgété (CHF 1,66 million). Les écarts les plus importants ayant influencé le résultat sont représentés dans le tableau suivant :

Désignation Recettes supplémentaires / Coûts moindres	CHF en mio	
Résultat (avant recettes supplémentaires et écarts)	-1.66	
Société du Sport-Toto – Produit supplémentaire issu de la distribution	1.10	Affecté à un but précis
Fonds Immobilisations à long terme – Distribution selon règlement du fonds	1.30	Affecté à un but précis
JO Sotchi – Coûts moindres	0.84	
Titres – Gains de change des placements en titres à long terme	0.36	
Association Grisons 2022 – Dissolution de la correction de valeur sur les créances	0.26	
Diverses postes avec écarts budgétaires	-0.09	
Résultat annuel après recettes supplémentaires et écarts	2.11	
Régularisation en faveur du financement du modèle de promotion des fédérations	-2.40	Affecté à un but précis
Résultat annuel 2014 – inscrit	-0.29	

Les principaux écarts budgétaires sont expliqués ci-après.

Commentaires

Produits

Les subventions de la Confédération correspondent à la convention de prestations 2014. Suite à la signature de ladite convention, l'OFSP0 a décidé d'une contribution fédérale supplémentaire de CHF 260 000 pour l'année 2014, ce qui explique la différence par rapport au budget. Grâce à cette manne fédérale supplémentaire, Swiss Olympic a apporté un soutien aux services liés aux sciences du sport du Centre national d'entraînement de Macolin pour les fédérations membres (CHF 240 000) et pour le projet de banque de données des athlètes (CHF 20 000). (Ces dépenses sont inscrites sous les charges du secteur Fédérations aux postes Relève & élite et Commissions & Direction).

La Société du Sport-Toto a effectué le plus gros versement à ce jour issu des recettes de jeu de Swisslos et de la Loterie Romande. La somme versée se monte à quelque CHF 26,1 millions et dépasse le budget de CHF 1,1 million.

Les recettes publicitaires réalisées à hauteur de CHF 3,32 millions comprennent, outre les prestations en espèces, également des prestations en nature effectivement acquises équivalant à CHF 1,81 million. La contre-valeur des prestations en nature est saisie dans les postes de charges correspondants pour le même montant. Les rentrées publicitaires indiquées sont au même niveau que le budget attendu.

Depuis 2014, Swiss Olympic est responsable de l'organisation de la rencontre Tous les Talents à Tenero (3T). Cela n'était pas prévu au budget 2014, ce pourquoi les produits des manifestations augmentent de CHF 400 000. (De la même manière, un montant non prévu de CHF 400 000 figure sous le poste « Charges manifestations »).

Les services pour tiers englobent les recettes des programmes du département Ethique & Formation et les réimputations des presta-

tions. Durant l'année sous revue, ces rentrées ont été inférieures de CHF 1,22 million par rapport au montant escompté de CHF 5,65 millions. Le poste des programmes Ethique & Formation contient les subventions du Fonds de prévention du tabagisme (FPT) pour le programme de prévention « cool and clean », lesquelles financent intégralement les coûts du programme et de personnel 2014 encourus dans ce contexte et qui sont saisis au niveau des charges du secteur des Domaines / Projets. La disponibilité du programme étant prolongée d'un an (nouvellement 2013 – 2017) avec les mêmes subventions du FPT, les frais du programme budgétés pour 2014 sont repoussés à 2015, 2016 et 2017. Les produits issus du FPT en 2014 ont donc été corrigés de CHF 1,10 million en conséquence.

Les réimputations des charges de personnel et des dépenses liées aux services concernent la Maison du Sport, la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et Swiss Olympic Volunteer ainsi que les services IT pour les fédérations et les organisations proches.

Commentaire relatif aux comptes annuels 2014

Charges

Les contributions versées aux fédérations inscrites en 2014 s'élèvent à CHF 25,62 millions nets. La présentation de ce poste en chiffres bruts donne le tableau suivant :

principalement le fait des résultats positifs aux Jeux Olympiques de Sotchi. Swiss Olympic et l'Aide sportive ont versé aux athlètes des contributions d'encouragement pour un total de CHF 2,93 millions. Swiss Olympic y a

lié dans les secteurs des vols, des transports et de la communication et des médias que les dépenses ont été plus faibles que celles escomptées.

Les dépenses liées à Antidoping Suisse représentent le montant annuel devant être versé conformément aux engagements contractuels. La gestion de la taxe sur la valeur ajoutée a ordonné en 2014 rétrospectivement pour l'année 2013 que la contribution versée par Swiss Olympic à Antidoping Suisse ne soit plus soumise à l'obligation de TVA et que Swiss Olympic ne puisse plus faire valoir une déduction de l'impôt préalable. Ceci n'a pas pu être inscrit au budget et il en résulte un écart de CHF 140 000.

	CHF en mio
- Total des contributions versées aux fédérations conformément à l'inscription dans les comptes annuels 2014	25.62
- Dont convention de prestations avec l'OFSP0 pour services supplémentaires affectés aux sciences du sport	-0.24
- Dont augmentation des contributions d'organisation (CE athlétisme, CE curling, Coupe de handball)	-0.16
- Dont régularisation affectée au financement du modèle de promotion des fédérations issue des produits supplémentaires 2014	-2.40
Total des contributions versées aux fédérations (avant utilisation des régularisations)	22.82
Financement des contributions versées aux fédérations 2014 avec produits supplémentaires régularisés issus des résultats annuels 2011, 2012 et 2013 (Relève & élite CHF 1 million / Jeux Olympiques CHF 500 000)	1.50
Total des contributions versées aux fédérations conformément aux conventions de prestations signées	24.32
Budget des contributions versées aux fédérations 2014 (dont financement issu des régularisations de 1,5 million)	-23.80
Contributions versées aux fédérations supérieures au budget	-0.52

La présentation des charges du secteur Fédérations correspond aux postes des conventions de prestations signées. Des écarts par rapport aux chiffres budgétés peuvent être observables sous les postes inscrits dans les charges du secteur Fédérations. Au total, quelque CHF 520 000 de contributions ont été versés en plus aux fédérations en 2014 dans le cadre du nouveau modèle de promotion des fédérations par rapport à ce qui était prévu.

Les dépenses totales pour les versements aux athlètes se montent à CHF 1,40 million, soit une somme supérieure de CHF 300 000 par rapport au budget prévu. Cet écart est dû aux primes au succès versées en 2014 et est

contribué à hauteur de CHF 500 000, ce qui correspond au chiffre attendu.

Durant l'année sous revue, les charges totales du secteur Départements / Projets ont baissé de CHF 1,91 million pour se situer à CHF 21,10 millions. Cet écart est notamment dû à des charges de personnel globales moindres au sein des départements de Swiss Olympic (-170 000) ainsi qu'à des diminutions au sein des départements Sport de performance (-270 000) et Marketing & Communication (-290 000) résultant de réductions de coûts et/ou de projets non effectués.

De plus, les frais pour les Jeux Olympiques de Sotchi étaient nettement inférieurs à ceux attendus (-890 000). Ce sont en particu-

Le résultat financier comprend essentiellement le produit issu du fonds d'immobilisations financières à long terme, soit CHF 190 000, ainsi que le résultat net des gains et pertes de change en devises étrangères et en dépôt de titres. Le résultat financier net inscrit dépasse le chiffre attendu de CHF 360 000, ce qui est dû aux gains de change pour le dépôt de titres.

Pour les autres résultats, le montant de CHF 1,30 million restant à distribuer selon le Règlement du fonds d'immobilisations financières à long terme est inscrit sous « Produit hors exploitation ». Cette distribution est affectée exclusivement aux fédérations membres. Par ailleurs, la correction de valeur dissoute sur les créances envers l'association Grisons 2022 de CHF 260 000 est inscrite sous ce poste.

Swiss Olympic

Roger Schnegg
Directeur

Reto Heini
Responsable du département Finances & Services

Bilan

en CHF

	Détails	au 31.12.2014	%	au 31.12.2013	%
ACTIFS					
Actif circulant		24'121'688	40.9	19'709'565	36.4
Liquidités	1.1	19'106'885	32.4	12'661'956	23.4
Créances	1.2	3'770'485	6.4	5'885'942	10.9
Comptes de régularisation actifs	1.3	1'244'318	2.1	1'161'667	2.1
Actif immobilisé		8'394'827	14.3	8'918'043	16.5
Immobilisations corporelles meubles	3.1	69'338	0.1	82'498	0.2
Immobilisations corporelles non meubles	3.3	3'600'000	6.2	3'600'000	6.6
Immobilisations financières et participations	1.4	4'610'240	7.8	5'032'248	9.3
Immobilisations incorporelles	3.2	115'249	0.2	203'297	0.4
Capital affecté	1.5	26'384'013	44.8	25'550'267	47.1
TOTAL DES ACTIFS		58'900'528	100	54'177'875	100
PASSIFS					
Engagements à court terme		14'570'402	24.8	11'381'311	21.0
Autres engagements financiers à court terme	1.6	1'982'477	3.4	1'242'451	2.3
Comptes de régularisation passifs	1.7	12'587'925	21.4	10'138'860	18.7
Engagements à long terme		5'300'900	9.0	4'310'000	8.0
Autres engagements à long terme	1.8	5'300'900	9.0	4'310'000	8.0
Capital des fonds		26'384'013	44.7	25'550'267	47.1
Fonds d'immobilisations financières à long terme	Preuve du capital du fonds	26'384'013	44.7	25'550'267	47.1
Capital de l'association		12'645'213	21.5	12'936'297	23.9
Capital de l'association	Preuve du capital de l'association	12'936'297	22.0	12'781'407	23.6
Résultat annuel		-291'084	-0.5	154'890	0.3
TOTAL DES PASSIFS		58'900'528	100	54'177'875	100

Compte de résultat global

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

en CHF

	Détails	Compte 2014	%	Compte 2013	%	Budget 2014	%
Produit d'exploitation	2.1	45'993'596	100	44'317'950	100	45'178'300	100
Charges du secteur Fédérations	2.2	-25'617'519	-55.7	-25'530'068	-57.6	-22'300'000	-49.4
Charges du secteur Sportifs	2.3	-1'396'915	-3.0	-860'000	-1.9	-1'100'000	-2.4
Charges du secteur Départements / Projets	2.4	-21'085'265	-45.8	-18'493'711	-41.7	-22'992'600	-50.9
Charges du secteur Services	2.5	-	-	-1'567'034	-2.5	-	-
Résultat intermédiaire		-2'106'103	-4.6	-2'132'863	-4.8	-1'214'300	-2.7
Amortissements		-258'580	-0.6	-276'675	-0.6	-330'000	-0.7
Déduction des impôts préalables		-351'835	-0.8	-273'758	-0.6	-500'000	-1.1
Résultat de l'activité d'exploitation		-2'716'518	-7.0	-2'683'296	-7.1	-2'044'300	-4.5
Résultat financier	2.6	747'457	2.0	358'314	0.8	382'000	0.8
Autres résultats	2.7	1'677'977	4.0	1'174'311	2.6	5'000	0.0
Résultat avant résultat des fonds		-291'084	-0.6	-1'150'671	-2.6	-1'657'300	-3.7
Dissolution du fonds		-	-	1'305'561	2.9	-	-
RÉSULTAT ANNUEL		-291'084	-0.6	154'890	0.3	-1'657'300	-3.6

Tableau des flux monétaires

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

en CHF

	2014	2013
Flux monétaires d'exploitation		
Résultat annuel avant dissolution des fonds affectés	-291'084	-1'150'671
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations corporelles	71'727	102'329
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations incorporelles	186'852	174'345
Amortissements et corrections de valeur d'immobilisations financières	144'287	73'249
Dissolution des fonds affectés	-	1'305'561
Charges financières	36'614	92'367
Produit financier	-784'070	-450'681
Modification du capital de roulement net de l'exploitation		
Augmentation/Diminution des créances	2'115'457	-772'208
Augmentation/Diminution des comptes de régularisation actifs	-82'651	1'786'249
Augmentation/Diminution des autres engagements à court terme	740'026	-1'900'161
Augmentation des comptes de régularisation passifs	2'449'065	3'579'046
Augmentation des autres engagements financiers à long terme	990'900	1'810'000
Revenus nets d'exploitation	5'577'123	4'649'426
Paiement des intérêts produits	-25'728	-45'984
Paiement des intérêts perçus	277'322	391'049
Total des flux monétaires d'exploitation	5'828'717	4'994'491
Flux monétaires de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles meubles	-58'568	-33'580
Investissements en immobilisations financières	-115'874	-964'484
Désinvestissements en immobilisations financières	889'458	330'456
Investissements en immobilisations incorporelles	-98'805	-148'136
Total flux monétaires de l'activité d'investissement	616'211	-815'744
Flux monétaire de l'activité de financement		
Diminution des engagements financiers à court terme	-	-1'200'000
Total flux monétaires de l'activité de financement	-	-1'200'000
Augmentation nette du fonds Argent et moyens liés à l'argent¹	6'444'928	2'978'747
Mouvements du fonds Argent et moyens liés à l'argent¹		
Encaisse du fonds Argent et moyens liés à l'argent ¹ au début de l'année	12'661'956	9'683'209
Augmentation nette du fonds Argent et moyens liés à l'argent ¹	6'444'928	2'978'747
Encaisse du fonds Argent et moyens liés à l'argent¹ à la fin de l'année	19'106'884	12'661'956

¹ L'encaisse du fonds Argent et moyens liés à l'argent se compose de liquidités.

Preuve du capital des fonds et de l'association 2014

en CHF

Capital des fonds	Fonds Gigathlon	Fonds Mise en œuvre	Fonds Immobilisations financières à long terme	Total
Etat au 31 décembre 2012	4'266'913	1'501	25'476'407	29'744'821
Affectation	-	-	-	-
Produits internes	3'459	-	380'895	384'354
Utilisation	-2'966'155	-157	-971'700	-3'938'012
Correction de valeur	-	-	664'665	664'665
Dissolution	-1'304'217	-1'344	-	-1'305'561
Etat au 31 décembre 2013	-	-	25'550'267	25'550'267
Affectation	-	-	-	-
Produits internes	-	-	488'701	488'701
Utilisation	-	-	-1'489'400	-1'489'400
Correction de valeur	-	-	1'834'446	1'834'446
Dissolution	-	-	-	-
Etat au 31 décembre 2014	-	-	26'384'014	26'384'014

Description des fonds :

Fonds Gigathlon

Conformément au Règlement du fonds du 30.11.2004, un fonds en faveur des manifestations de Gigathlon futures est géré dans les comptes de Swiss Olympic sous le nom de « Fonds Gigathlon ». Swiss Olympic ayant renoncé à continuer de l'organiser, les droits ont été rétrocédés à l'agence publicitaire Peter Wirz AG. Le Parlement du sport a donc décidé de la dissolution du « Fonds Gigathlon » le 29 novembre 2013.

Fonds Mise en œuvre « Swiss Olympic Top Partner » et « Swiss Olympic Leading Partners »

Conformément au Règlement du fonds du 29.02.2008, un fonds en faveur d'une campagne de communication commune dans le cadre des Jeux Olympiques est géré dans les comptes de Swiss Olympic sous le nom de « Fonds Mise en œuvre < Swiss Olympic Top Partner > et < Swiss Olympic Leading Partners > ». Le Parlement du sport a décidé de la dissolution du « Fonds Mise en œuvre » le 29 novembre 2013.

Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

Conformément au Règlement du fonds du 14.08.2008, le fonds dénommé « Immobilisations financières à long terme » vise à garantir les réserves financières de Swiss Olympic. Il doit également assurer une distribution constante et, partant, un produit financier qui peut être inscrit au budget. Le capital du fonds correspond au solde au 31.12. Le capital du fonds est constitué à la suite d'une performance positive. S'il est inférieur au seuil de CHF 20 millions à la date critère du 30.06, aucune contribution ne doit être transférée au résultat financier de Swiss Olympic. La limite supérieure de la fortune du fonds est fixée à CHF 25 millions. La partie qui dépasse ce plafond est versée aux fédérations membres.

Capital de l'association

Etat au 31 décembre 2012 Swiss Olympic Association	12'781'407
Résultat annuel 2013 Swiss Olympic Association	154'890
Etat au 31 décembre 2013 Swiss Olympic Association	12'936'297
Résultat annuel 2014 Swiss Olympic Association	-291'084
Etat au 31 décembre 2014 Swiss Olympic Association	12'645'213

Annexe 2014

1. Détails sur le bilan

en CHF

	au 31.12.2014	%	au 31.12.2013	%
1.1 Liquidités	19'106'885	100	12'661'956	100
Caisse	10'031	0.1	6'676	0.1
Banque	19'096'854	99.9	12'655'280	99.9

	au 31.12.2014	%	au 31.12.2013	%
1.2 Créances	3'770'485	100	5'885'942	100
Créances issues de livr. et prest. Général	110'442	2.9	466'630	7.9
Créances issues de livr. et prest. Fédérations	22'290	0.6	116'479	2.0
Créances issues de livr. et prest. envers des pers. proches	321'363	8.5	891'385	15.1
./. Du croire	-12'386	-0.3	-276'084	-4.7
Prêts à court terme	3'300'000	87.5	3'300'000	56.1
Impôt anticipé	28'776	0.8	30'247	0.5
Créance envers le Fonds Immobilisations financières à long terme	-	-	5'000	0.1
Créance envers le Fonds Gigathlon	-	-	1'352'285	23.0

	au 31.12.2014	%	au 31.12.2013	%
1.3 Comptes de régularisation actifs	1'244'318	100	1'161'666	100
Comptes de régularisation actifs Général	848'309	68.2	1'003'713	86.4
Comptes de régularisation actifs Fédérations	394'784	31.7	156'117	13.4
Comptes de régularisation actifs envers des pers. proches	1'225	0.1	1'837	0.2

	au 31.12.2013	%	au 31.12.2013	%
1.4 Immobilisations financières et participations	4'610'240	100	5'032'248	100
UBS Asset Management	4'334'240	94.0	3'961'742	78.7
Créance Antidoping Suisse	50'000	1.1	50'000	1.0
Prêts Association GR2022	-	-	1'630'506	32.4
Prêts à long terme aux fédérations	126'000	2.7	470'000	9.3
Autres immobilisations financières envers des personnes proches	-	-	140'000	2.8
Participation swiss-sport.ch marketing ag	100'000	2.2	100'000	2.0
Correction de valeur sur les immobilisations financières	-	-	-1'320'000	-26.2

L'association GR2022 a été dissoute par décision de l'assemblée générale du 22.04.2014.

La créance nette (après retrait des 1/3 de part de frais de Swiss Olympic) a été remboursée le 6.10.2014.

Annexe 2014

1. Détails sur le bilan

en CHF

	au 31.12.2014	%	au 31.12.2013	%
1.5 Capital affecté	26'384'013	100	25'550'267	100
Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	26'384'013	100	25'550'267	100
Liquidités	922'728	3.5	1'207'042	4.7
UBS Asset Management – Dépôt	25'273'330	95.8	24'151'660	94.5
Créances	187'955	0.7	191'565	0.8

Des directives sur les immobilisations existent selon les dispositions de la LPP.

	au 31.12.2014	%	au 31.12.2013	%
1.6 Autres engagements à court terme	1'982'477	100	1'242'451	100
Engagements à court terme issus de livr. et prest. Général	872'518	44.0	1'064'595	85.7
Engagements à court terme issus de livr. et prest. Fédérations	570'083	28.8	57'736	4.6
Engagements à court terme issus de livr. et prest. envers des personnes proches	539'876	27.2	120'121	9.7

	au 31.12.2014	%	au 31.12.2013	%
1.7 Comptes de régularisation passifs	12'587'925	100	10'138'860	100
Comptes de régularisation passifs Général	2'202'101	17.5	3'145'684	31.0
Comptes de régularisation passifs Fédérations	10'370'445	82.4	6'982'936	68.9
Comptes de régularisation passifs envers des personnes proches	15'379	0.1	10'240	0.1

	au 31.12.2014	%	au 31.12.2013	%
1.8 Autres engagements à long terme	5'300'900	100	4'310'000	100
Engagements à long terme Fédérations	5'300'900	100.0	4'310'000	100.0

A compter du 31 décembre 2014, un capital de CHF 6,7 millions est affecté à la créance de l'association. La part à court terme de CHF 1,7 million est incluse aux comptes de régularisation passifs Fédérations.

Annexe 2014

1. Détails sur le compte de résultat

en CHF

	Comptes 2014	%	Comptes 2013	%	Budget 2014	%
2.1 Produit d'exploitation	45'993'596	100	44'317'950	100	45'178'300	100
Cotisations des membres	55'680	0.1	56'040	0.1	56'000	0.1
Subventions de la Confédération	10'595'880	23.0	10'820'000	24.5	10'300'000	22.8
Confédération: fédérations sportives	4'000'000	8.7	4'000'000	9.0	4'000'000	8.9
Confédération: sport de compétition de l'élite et de la relève	2'700'000	5.9	2'700'000	6.1	2'700'000	6.0
Confédération: gymnases de sport	600'000	1.3	600'000	1.4	600'000	1.3
Confédération: promotion de la relève	-	-	520'000	1.2	-	-
Confédération: projets d'encouragement du sport / manifestations sportives de grande envergure	3'000'000	6.5	3'000'000	6.8	3'000'000	6.6
Confédération: projets de l'association	260'000	0.6	-	-	-	-
Confédération: formation des entraîneurs	35'880	0.1	-	-	-	-
Subventions de la Société du Sport-Toto	26'098'137	56.7	25'308'312	57.1	25'000'000	55.3
Contributions d'organisations internationales	263'756	0.6	215'800	0.5	250'000	0.6
Recettes publicitaires	3'324'639	7.3	2'473'776	5.6	3'331'300	7.4
Produits de manifestations	1'041'780	2.3	99'595	0.2	474'000	1.0
Jeux Olympiques, JOJ, FOJE	668'632	1.5	24'495	0.1	474'000	1.0
Tous les Talents à Tenero	373'148	0.8	75'100	0.1	-	-
Prestations	4'428'172	9.6	4'846'686	10.9	5'651'000	12.5
Programmes Ethique et Formation	3'074'924	6.7	2'564'320	5.8	4'173'000	9.2
Swiss Olympic Gigathlon	-	-	582'700	1.3	-	-
Fondation de la Maison du Sport	344'545	0.7	330'227	0.7	405'000	0.9
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	87'508	0.2	274'107	0.6	245'000	0.5
Swiss Olympic Volunteer	398'258	0.9	533'724	1.2	458'000	1.0
Services IT	522'937	1.1	475'432	1.1	370'000	0.8
Mandats comptables	-	-	4'755	0.0	-	-
Aide matérielle	-	-	81'421	0.2	-	-
Produit d'exploitation divers	185'551	0.4	497'741	1.1	116'000	0.3
Chambre disciplinaire pour le dopage	5'400	0.0	14'300	0.0	5'000	0.0
Divers	180'151	0.4	483'441	1.1	111'000	0.2

Annexe 2014

1. Détails sur le compte de résultat

en CHF

	Comptes 2014	%	Comptes 2013	%	Budget 2014	%
2.2 Charges du secteur Fédérations	25'617'519	100	25'530'068	100	22'300'000	100
Base	2'770'888	10.8	2'999'000	11.7	2'500'000	11.2
Versement aux fédérations	2'770'888	10.8	2'999'000	11.7	2'500'000	11.2
Formations & Gestion du sport de compétition	5'290'400	20.7	7'359'100	28.8	6'000'000	26.9
Versement aux fédérations	5'290'400	20.7	-	-	6'000'000	26.9
Gestion de la fédération	-	-	883'000	3.5	-	-
Ethique	-	-	481'500	1.9	-	-
Honoraires entraîneurs et techniciens	-	-	5'994'600	23.5	-	-
Relève & élite	12'495'100	48.8	8'415'175	33.0	8'900'000	39.9
Versement aux fédérations	13'496'700	52.7	-	-	8'900'000	39.9
Contribution issue des régularisations	-1'001'600	-3.9	-	-	-	-
Promotion de la relève	-	-	6'228'890	24.4	-	-
Domaine de l'entraînement et de la compétition, projets JO	-	-	1'257'560	4.9	-	-
Médecine du sport, projets en sciences du sport	-	-	928'725	3.6	-	-
Jeux Olympiques	1'598'356	6.2	3'364'312	13.2	1'600'000	7.2
Versement aux fédérations	2'098'356	8.2	-	-	1'600'000	7.2
Contribution issue des régularisations	-500'000	-2.0	-	-	-	-
Manifestation sportive de grande envergure	3'462'775	13.5	3'392'481	13.3	3'300'000	14.8
Contributions d'organisation	462'775	1.8	392'481	1.5	300'000	1.3
Contribution d'encouragement du sport	3'000'000	11.7	3'000'000	11.8	3'000'000	13.5

La présentation des charges du secteur Fédérations correspond aux postes des conventions de prestations signées. Pour pouvoir financer le nouveau modèle de promotion des fédérations, des comptes de régularisation passifs à hauteur de CHF 2,4 millions ont été formés à charge du poste Relève & élite.

	Comptes 2014	%	Comptes 2013	%	Budget 2014	%
2.3 Charges du secteur Athlètes	1'396'915	100	860'000	100	1'100'000	100
Contributions versées aux sportifs d'élite	1'396'915	100.0	860'000	100.0	1'100'000	100.0
Primes au succès	896'915	64.2	360'000	41.9	600'000	54.5
Contributions d'encouragement	500'000	35.8	500'000	58.1	500'000	45.5

Annexe 2014

1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2014	%	Comptes 2013	%	Budget 2014	%
2.4 Charges du secteur Départements / Projets	21'085'265	100	18'493'711	100	20'398'700	100
Sport de performance	5'181'371	24.6	5'172'362	28.0	5'376'100	23.4
Gestion de la fédération	965'893	4.6	917'637	5.0	1'000'000	4.3
Gestion des sportifs	989'726	4.7	204'635	1.1	1'212'500	5.3
Ecoles de sport et planification de carrière	-	-	802'435	4.3	-	-
Développement, Assurance qualité et Sciences	1'373'806	6.5	1'295'663	7.0	1'340'000	5.8
Cantons et autres partenaires	-	-	751	0.0	-	-
Dépenses en matériel	194'576	0.9	194'303	1.1	195'000	0.8
Frais de voyage et de représentation	38'052	0.2	58'109	0.3	85'000	0.4
Formation continue	11'300	0.1	-	-	10'000	0.0
Charges de personnel	1'608'018	7.6	1'698'829	9.2	1'533'600	6.7
Frais manifestations	3'049'591	14.5	1'186'031	6.4	3'631'800	15.8
Jeux Olympiques, JOJ, FOJE	2'646'016	12.5	1'186'031	6.4	3'631'800	15.8
Tous les Talents à Tenero	403'575	2.0	-	-	-	-
Candidature Jeux Olympiques en Suisse	-	-	388'519	2.1	-	-
Ethique et Formation	4'107'100	19.5	3'657'284	19.8	4'810'200	20.9
Ethique	80'298	0.4	124'365	0.7	130'000	0.6
Programmes Ethique & formation	414'996	2.0	644'954	3.5	685'000	3.0
Programme « cool & clean »	2'170'484	10.3	1'544'221	8.3	2'578'000	11.2
Dépenses en matériel	101'654	0.5	114'219	0.6	125'000	0.5
Frais de voyage et de représentation	1'413	0.0	830	0.0	4'000	0.0
Formation continue	1'600	0.0	-	-	15'000	0.1
Charges de personnel Départements	448'891	2.1	394'562	2.1	441'700	1.9
Charges de personnel Programmes	887'764	4.2	834'133	4.5	831'500	3.6
Marketing & Communication	2'677'087	12.7	2'711'936	14.7	3'289'300	14.3
Communication	285'375	1.4	287'893	1.6	282'000	1.2
Sponsoring	286'718	1.4	189'040	1.0	385'000	1.7
Médias et Information	227'034	1.1	226'846	1.2	175'000	0.8
Swiss Olympic Volunteer	398'160	1.8	533'697	2.9	618'000	2.7
Dépenses en matériel	159'077	0.8	147'596	0.8	166'000	0.7
Frais de voyage et de représentation	7'966	0.0	14'528	0.1	24'000	0.1
Formation continue	11'880	0.1	-	-	15'000	0.1
Charges de personnel Départements	1'261'346	5.9	1'312'336	7.1	1'485'300	6.5
Charges de personnel Services	39'531	0.2	-	-	139'000	0.6
Finances & Services	2'645'304	12.5	1'800'457	9.7	2'722'600	11.8
Dépenses en matériel	736'980	3.5	706'793	3.8	791'000	3.4
Frais de voyage et de représentation	1'307	0.0	6'550	0.0	7'500	0.0
Formation continue	6'179	0.0	-	-	15'000	0.1
Charges de personnel Départements	1'008'315	4.8	1'087'115	5.9	1'098'100	4.8
Charges de personnel Services	892'523	4.2	-	-	811'000	3.5

Annexe 2014

1. Détails sur le compte de résultat

	Comptes 2014	%	Comptes 2013	%	Budget 2014	%
Commissions et Direction	1'426'291	6.8	1'514'876	8.2	1'349'600	5.9
Dépenses en matériel	456'050	2.2	572'208	3.1	335'000	1.5
Frais de voyage et de représentation	21'365	0.1	20'063	0.1	25'000	0.1
Formation continue	3'173	0.0	-	-	20'000	0.1
Commissions / Indemnités	236'385	1.1	230'860	1.2	284'500	1.2
Charges de personnel	709'318	3.4	691'745	3.7	685'100	3.0
Lutte contre le dopage	1'998'521	9.4	2'002'417	10.8	1'813'000	7.9
Antidoping Suisse	1'904'000	9.0	1'904'000	10.3	1'763'000	7.7
Chambre disciplinaire pour le dopage	94'521	0.4	98'417	0.5	50'000	0.2
Prestations en nature en général	-	-	59'829	0.3	-	-
2.5 Charges du secteur Services	-	-	1'567'034	100	-	-
Manifestations (Gigathlon)	-	-	582'700	37.2	-	-
Fondation de la Maison du Sport	-	-	330'227	21.1	-	-
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	-	-	274'107	17.5	-	-
Services IT	-	-	380'000	24.2	-	-
Total Charges de personnel	6'855'706		7'783'574		7'025'300	

(compris dans les charges des secteurs Départements / Projets et Services).

Les charges du secteur Services ont été transférées aux charges du secteur Départements / Projets à compter de l'année sous revue.

2.6 Résultat financier	747'457	100	358'314	100	382'000	100
Produit financier	784'070	104.9	450'681	125.8	383'000	100.3
Produit des titres	269'195	36.0	359'432	100.3	347'000	90.8
Intérêts des prêts	5'749	0.8	25'036	7.0	23'000	6.0
Intérêts bancaires, gains de change	509'126	68.1	66'213	18.5	13'000	3.4
Charges financières	-36'613	-4.9	-92'367	-25.8	-1'000	-0.3
Intérêts bancaires, pertes de change	-36'613	-4.9	-92'367	-25.8	-1'000	-0.3
2.7 Autres résultats	1'677'977	100	1'174'311	100	5'000	100
Produit hors exploitation	1'680'333	100.1	1'338'006	113.9	10'000	200.0
Produit hors exploitation et extraordinaire	1'680'333	100.1	1'338'006	113.9	10'000	200.0
Charges hors exploitation	-2'356	-0.1	-163'695	-13.9	-5'000	-100.0
Charges hors exploitation et extraordinaires	-2'356	-0.1	-163'695	-13.9	-5'000	-100.0

Annexe 2014

2. Résumé des principes généraux régissant l'établissement des comptes

Principes généraux d'établissement des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP. Celles-ci se fondent en règle générale sur les dispositions légales du droit des sociétés. En dérogation à l'admissibilité légale de réserves latentes, les positions du bilan ont, pour l'établissement des comptes annuels, été chaque fois inscrites à la valeur maximale prévue par le droit des sociétés. Les comptes annuels ont été établis de façon à ce que la situation de Swiss Olympic en termes de fortune et de revenus puisse être évaluée de manière fiable.

Périmètre de consolidation

Swiss Olympic Association a obtenu en 2013 la participation à 100% de la Fondation de l'Aide Sportive Suisse dans la société swiss-sport.ch marketing ag. Cette entreprise n'est pas opérationnelle, raison pour laquelle il a été renoncé à une consolidation.

Il n'existait aucune autre filiale ni institution partenaire étant regroupée sous une direction unique du fait de la majorité des voix ou d'une autre manière.

Conversion des monnaies étrangères

A la date du bilan, les positions en monnaies étrangères ont été converties au cours du jour de référence. Les transactions en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours de change en vigueur au moment de l'exécution de l'opération. Les cours de référence suivants ont été appliqués au 31.12. :

	2014	2013
1 EUR (Euro)	1.2027	1.2256
1 GBP (livre sterling anglaise)	1.5368	1.4679
1 USD (dollar US)	0.9894	0.8902
1 SEK (couronne suédoise)	0.1267	0.1373
1 BRL (real brésilien)	0.3682	-

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse, les chèques immédiatement endossables, les avoirs en compte de chèques postaux et comptes bancaires, ainsi que les placements à terme fixe assortis d'une échéance jusqu'à 3 mois.

Créances

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale, avec déduction des corrections de valeur requises pour les créances compromises.

Immobilisations corporelles meubles

Les immobilisations corporelles ont été inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, avec déduction des amortissements cumulés. Les investissements ayant un caractère d'accroissement de valeur ont été activés en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses pour les réparations et l'entretien ont été directement inscrites à charge du compte de résultat. Les amortissements ont été calculés linéairement sur la base des durées d'utilisation économique estimées ci-après :

- Matériel informatique	3 ans
- Logiciel	3 ans
- Mobilier et équipements	8 ans
- Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
- Véhicules	5 ans
- Appareils sportifs et accessoires	3 ans

La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 3 000.

Leasing

Les paiements résultant du leasing d'exploitation ont été directement passés à charge du compte de résultat.

Diminution de valeur des immobilisations

Les immobilisations ont été vérifiées à la date du bilan quant à la conservation de leur valeur. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, il y a diminution de valeur qui donne lieu à un amortissement extraordinaire correspondant.

Immobilisations financières

Les papiers-valeurs détenus à des fins de placement à long terme sont évalués à la valeur du marché. Les autres immobilisations financières ont été saisies à leur valeur nominale, avec déduction des corrections de valeur requises pour les immobilisations financières compromises. Swiss Olympic a placé l'ensemble des titres auprès d'UBS Asset Management sous forme d'investissements à long terme ; ce portefeuille est transféré en grande partie dans le fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic.

Immobilisations incorporelles

Les biens immatériels acquis ont été inscrits au bilan à leur valeur d'achat, avec déduction des amortissements cumulés. Les amortissements ont été calculés linéairement sur la base de leur durée d'utilisation économique estimée. La rubrique des immobilisations incorporelles comprend exclusivement des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles élaborées de soi-même ne sont pas activées.

Immobilisations corporelles non meubles

La valeur du terrain de la « Swiss Olympic House » est inscrite au bilan sous cette rubrique pour un montant de CHF 3 600 000. La « Swiss Olympic House » a été acquise pour CHF 7 800 000 et transmise en droit de superficie à la Confédération suisse. La différence de CHF 4 200 000 a été passée par le Fonds Installations sportives nationales de l'époque comme cela avait alors été approuvé par le Conseil exécutif.

Capital affecté

Le capital affecté a été évalué selon les principes mentionnés ci-avant pour l'évaluation des positions actives du bilan, dans le cadre des règlements de fonds en vigueur.

Provisions

Des provisions ont été saisies lorsqu'un événement survenu dans le passé a engendré un engagement dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés.

Impôts

En juillet 2005, Swiss Olympic Association a été libérée de son assujettissement à l'impôt, avec effet rétroactif au 01.01.2002, parce qu'elle poursuit des buts publics. L'exemption fiscale concerne, pour l'Etat, la commune et l'Eglise, l'impôt sur le capital et les bénéfiques, y compris les éventuels impôts de succession et impôts sur les donations, ainsi que l'impôt fédéral sur les bénéfiques. Les comptes annuels 2014 ne contiennent donc pas de charges au titre des impôts. L'exemption fiscale exclut toutefois un éventuel impôt sur les gains immobiliers, ce qui, pour l'heure, n'a pas d'importance étant donné que Swiss Olympic Association ne détient pas d'immeubles.

Capital affecté des fonds

Le capital affecté des fonds comporte :
-Fonds Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

Annexe 2014

3. Tableau des immobilisations corporelles

3.1 Immobilisations corporelles meubles

en CHF

Frais d'acquisition	Matériel informatique	Equipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Total Imm. corp. meubles
Etat au 31 décembre 2012	1'224'209	222'103	64'810	-	81'161	1'592'283
Entrées	27'473	6'107	-	-	-	33'580
Sorties	-	-	-	-	-	-
Etat au 31 décembre 2013	1'251'682	228'210	64'810	-	81'161	1'625'863
Entrées	58'568	-	-	-	-	58'568
Sorties	-	-	64'810	-	81'161	145'971
Etat au 31 décembre 2014	1'310'250	228'210	-	-	-	1'538'460

Amortissements cumulés	Matériel informatique	Equipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Total Imm. corp. meubles
Etat au 31 décembre 2012	1'112'080	182'985	64'810	-	81'161	1'441'036
Amortissements	90'285	12'045	-	-	-	102'330
Sorties	-	-	-	-	-	-
Etat au 31 décembre 2013	1'202'365	195'030	64'810	-	81'161	1'543'366
Amortissements	59'682	12'045	-	-	-	71'727
Sorties	-	-	64'810	-	81'161	145'971
Etat au 31 décembre 2014	1'262'047	207'075	-	-	-	1'469'122

Valeur comptable nette	Matériel informatique	Equipement	Machines de bureau	Véhicules	Appareils sportifs	Total Imm. corp. meubles
Au 31 décembre 2013	49'317	33'181	-	-	-	82'498
Au 31 décembre 2014	48'203	21'135	-	-	-	69'338
Valeur assurance-incendie 31.12.2014	860'000	600'000	-	-	-	1'460'000

Annexe 2014

3. Tableau des immobilisations corporelles

3.2 Immobilisations incorporelles

en CHF

Frais d'acquisition	Capital immobilisé incorporel
Etat au 31 décembre 2012	1'273'046
Entrées	148'137
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2013	1'421'183
Entrées	98'804
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2014	1'519'987

Amortissements cumulés	Capital immobilisé incorporel
Etat au 31 décembre 2012	1'043'540
Amortissements	174'346
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2013	1'217'886
Amortissements	186'852
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2014	1'404'738

Valeur comptable nette	Capital immobilisé incorporel
Au 31 décembre 2013	203'297
Au 31 décembre 2014	115'249

4. Tableau des provisions

en CHF

	2014	2013
Etat au 1^{er} janvier	-	-
+ constitution influençant le résultat	-	-
- utilisation neutre	-	-
- dissolution influençant le résultat	-	-
Etat au 31 décembre	-	-
Commentaires concernant les principales provisions :	-	-

*swiss-sport.ch marketing ag, Ittigen

But : Fourniture d'activités de marketing sportif

Part : Participation à 100 %

3.3 Immobilisations corporelles non meublées

en CHF

Frais d'acquisition	Immobilisations corporelles non meublées
Etat au 31 décembre 2012	3'600'000
Entrées	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2013	3'600'000
Entrées	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2014	3'600'000

Amortissements cumulés	Immobilisations corporelles non meublées
Etat au 31 décembre 2012	-
Amortissements	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2013	-
Amortissements	-
Sorties	-
Etat au 31 décembre 2014	-

Valeur comptable nette	Immobilisations corporelles non meublées
Au 31 décembre 2013	3'600'000
Au 31 décembre 2014	3'600'000

5. Autres indications

en CHF

	2014	2013
Cautionnements	Aucun	Aucun
Engagements de garantie	Aucun	Aucun
Constitutions de gage au bénéfice de tiers	Aucune	Aucune
Limitation de propriété pour propres engagements	Aucune	Aucune
Engagements de leasing	Aucun	Aucun
Engagements envers des institutions de prévoyance (LPP)	77'811	88'797
Participations essentielles*	100'000	100'000

Application du droit comptable

Les présents comptes annuels ont été établis en application des dispositions transitoires sur le nouveau droit comptable selon les dispositions du droit suisse des obligations sur la comptabilité et l'établissement des comptes en vigueur jusqu'au 31 décembre 2012.

Présentation des comptes annuels

Pendant l'année sous revue, la partie des comptes annuels portant sur les comptes de régularisation actifs et sur le secteur de charges Fédérations a été modifiée. A des fins de comparaison, les chiffres de l'année précédente ont été adaptés.

Rapport d'activité 2014

But / organisation de l'association

Brève description :

Swiss Olympic s'engage pour l'insertion du sport dans la société en tant que contribution à la qualité de la vie et à la santé. L'association favorise également la motivation de la population à pratiquer le sport de façon régulière ; encourage le sport de performance orienté vers la compétition internationale ; représente les intérêts du sport

suisse de droit privé vis-à-vis de l'opinion publique, auprès des autorités et des organisations nationales et internationales ; soutient et coordonne les activités de ses fédérations membres et se charge des tâches de caractère supérieur selon le principe de subsidiarité ; soutient et encourage le Mouvement olympique et ses buts en Suisse et assure le respect de la Charte olympique

et ses règles olympiques. En particulier, l'association s'emploie non seulement à faire respecter les principes fondamentaux de l'olympisme dans le sport suisse et à faire pénétrer l'Esprit olympique dans les écoles et universités, mais intervient aussi activement pour la création d'institutions qui se consacrent à l'éducation olympique et pour la formation des cadres sportifs.

Organes directeurs de la direction de l'association, Conseil exécutif

Nom	Prénom	Fonction	Durée du mandat
Schild	Jörg	Président	-31.12.2016
Netzele	Stephan	Vice-président	-31.12.2015
Amstutz	Adrian	Membre CE	-31.12.2016
Cadosch	Roger	Membre CE	-31.12.2016
Koch	Bernhard	Membre CE	-31.12.2016
Lambert	Thomas	Membre CE	-31.12.2014
Monnet	Anne-Sylvie	Membre CE	-31.12.2016
Pesenti	Sergio	Membre CE	-31.12.2016
Remund	Matthias	Membre CE	-31.12.2016
Stahl	Jürg	Membre CE	-31.12.2016
Stammbach	René	Membre CE	-31.12.2016
Stämpfli-Glatthard	Franz	Membre CE	-31.12.2016
Winkler	Urs	Membre CE	-31.12.2016
Zahner	Peter	Membre CE	-31.12.2016
Baumann	Patrick	Membre CE / CIO	analogue CIO
Blatter	Joseph	Membre CE / CIO	analogue CIO
Fasel	René	Membre CE / CIO	analogue CIO
Kasper	Gian-Franco	Membre CE / CIO	analogue CIO
Oswald	Denis	Membre CE / CIO	analogue CIO

Personnes responsables du Comité de direction

Nom	Prénom	Fonction	Date d'entrée en fonction	Taux d'occupation
Schnegg	Roger	Directeur	15.01.2012	100%
Hollenstein	Cornel	Vice-directeur	01.08.2003	100%
Conrad	Judith	Membre CD	01.02.2002	100%
Gilli	Gian	Membre CD	01.10.2009 – 31.05.2014	100%
Heini	Reto	Membre CD	01.02.2010	100%
Kaufmann	Christof	Membre CD	19.09.2005	100%
Stöckli	Ralph	Membre CD	01.01.2011	100%

Rapport d'activité 2014

Collaborateurs Swiss Olympic	Nombre	Pourcentage d'emploi
Collaborateurs fixes	54	4'960
Collaborateurs de projet	12	1'120
Stagiaires	2	200
Apprentis	4	400
Total	72	6'680

Masse salariale AVS 2014 CHF 6'181'595

Organe de révision

Nom	Début du mandat	Fin du mandat
PricewaterhouseCoopers SA	01.01.2000	31.12.2014
Rolf Johner, Partner, succursale de Berne / Michael Brügger, Senior Manager, succursale de Berne		

Les personnes/organisations suivantes sont considérées comme proches :

Collaborateurs de Swiss Olympic Association

Membres du Conseil exécutif

Fondation de la Maison du Sport

Fondation de l'Aide Sportive Suisse

Association GR2022

Fondation Antidoping Suisse

swiss-sport.ch marketing ag

Montant total des indemnités versées aux : 2014

Organes directeurs de la direction de l'association, Conseil exécutif	CHF 220'400
Personnes responsables de la direction	CHF 1'279'608

Description des performances réalisées par rapport aux objectifs fixés

Les performances réalisées par rapport aux objectifs sont expliquées dans le Rapport annuel 2014 de Swiss Olympic.

Rapport de l'organe de révision
au parlement du sport
Swiss Olympic Association
Ittigen

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swiss Olympic Association, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. Conformément aux dispositions du manuel comptable Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du conseil exécutif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, aux statuts et au manuel comptable Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, incombe au conseil exécutif. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil exécutif est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au manuel comptable Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Rolf Johner
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Michael Brügger
Expert-réviseur

Bern, le 1 mai 2015

Commentaire relatif au budget 2016

Généralités

Le présent budget 2016 prévoit un résultat négatif de CHF 0,74 million. Ce dernier s'est dégradé de 0,47 million par rapport au budget 2015 (-0,27 million). L'année 2016 est une année olympique et les Jeux, organisés à Rio, donnent lieu à un compte d'exploitation nettement supérieur à la normale. De plus, les charges du secteur Membres/Partenaires sont plus importantes que l'année passée. Ces dépenses supplémentaires seront notamment compensées par une hausse de la contribution de la Société du Sport-Toto accordée à Swiss Olympic. Par ailleurs, les frais globaux de personnel au sein de l'organisation ont été réduits.

Commentaires

Produits

Les subventions de l'Office fédéral du sport (OFSP) à hauteur de CHF 10,40 millions correspondent à ce qui a été arrêté par la convention de prestations pour l'année 2016. Ce montant est affecté à des dépenses précises.

Le budget de la Société du Sport-Toto s'élève à CHF 26 millions. Il dépasse le budget 2015 de CHF 0,5 million. La somme prévue en 2016 correspond au montant de distribution attendu pour l'année 2015.

Les recettes publicitaires pour l'année 2016 ont été prises en considération sur la base des contrats de sponsoring conclus pour la période allant de 2013 à 2016. Elles sont plus importantes que dans le budget 2015 eu égard aux prestations en nature supplémentaires fournies pendant une année olympique. Les dépenses pour les prestations en nature sont, elles, incluses dans les postes correspondants sous les charges du secteur Départements/Projets. En outre, les recettes publicitaires indiquées comprennent aussi la contribution annuelle du CIO convenue pour la période 2013 – 2016.

Les recettes liées à la rencontre Tous les Talents à Tenero (3T) notamment sont intégrées au produit des manifestations. Elles couvrent les frais attendus du 3T au poste des charges du secteur Manifestations.

Les « prestations de services » englobent essentiellement les recettes affectées au programme « cool and clean », financé par le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce montant est en diminution de CHF 0,73 million par rapport au budget 2015 et couvre les frais liés au programme pour l'année 2016. Les charges de personnel des organismes rattachés à Swiss Olympic (Maison du Sport et Aide sportive) sont, avec un budget inférieur de CHF 0,46 million par rapport à celui de l'année passée, nettement moindres cette année en raison de modifications organisationnelles au sein de la Maison du Sport. La vente du programme Swiss Olympic Volunteer entraîne la suppression du compte d'exploitation des recettes et dépenses liées.

Charges

Les charges du secteur Membres/Partenaires sont budgétées à hauteur de CHF 25,07 millions bruts (pour CHF 24,34 millions en 2015). Comme déjà communiqué plusieurs fois, les produits supplémentaires régularisés dans les comptes annuels de la période 2011 – 2014 serviront au financement du nouveau modèle de promotion des fédérations entre 2014 et 2018. Pendant l'année 2016, une partie de cette régularisation, se montant à CHF 2,0 millions, sera utilisée pour la mise en place du nouveau modèle. CHF 1,0 million sera alloué au secteur Relève & Elite, dont 50 % (0,5 million) pour la mise en œuvre des mesures en vue des Jeux Olympiques et 50 % (0,5 million) pour l'attribution de bonus de performance. Il restera un montant net de CHF 23,07 millions pour les charges du secteur Fédérations.

Au sein de ce secteur sont comprises des contributions pour les manifestations de grande envergure à hauteur de CHF 3,97 millions, soit CHF 0,33 million de plus que le budget de l'année dernière. La subvention prévue allouée à la promotion du sport de CHF 3,0 millions (inchangée par rapport à 2015) s'inscrit dans la convention de prestations signée avec l'OFSP. Dans cette rubrique, la contribution aux Jeux Paralympiques, qui est majorée de CHF 0,15 million par rapport au budget 2015, figure désormais séparément.

Le secteur des charges Athlètes ne comporte plus de frais. Les primes au succès ne sont désormais attribuées que pour les victoires aux Jeux Olympiques et répertoriées dans les dépenses liées aux Jeux Olympiques des charges du secteur Manifestations. La somme versée à l'Aide sportive pour les contributions d'encouragement est supprimée à partir de 2016. L'Aide sportive financera ces contributions elle-même.

Les charges du secteur Départements/Projets se situent à la même hauteur que pour l'année 2015 et se montent à CHF 21,80 millions. Les différences s'expliquent essentiellement par des changements dans les postes suivants :

Les charges de personnel du secrétariat (dont les frais de personnel à déduire) sont inférieures de CHF 0,37 million par rapport à 2015. Ce changement s'explique par des départs à la retraite non remplacés dans le secteur Marketing & Communication et par des frais de personnel à déduire moindres dans le secteur Finances & Services, car les collaborateurs de la Maison du Sport sont désormais salariés par la Fondation. Au sein du secteur Sport de performance, les effectifs ont été augmentés et les frais de personnel sont donc plus élevés que l'année dernière.

Commentaire relatif au budget 2016

Les dépenses de biens et de services du département Sport de performance (frais de personnel non compris) se situent au même niveau que pour le budget 2015.

Les coûts imputables aux manifestations sont supérieurs de CHF 0,88 million par rapport à 2015. Les charges supplémentaires sont principalement dues aux Jeux Olympiques de Rio 2016. De plus, les coûts de préparation pour les Jeux Olympiques de Pyeongchang 2018 et de Tokyo 2020 ainsi que les dépenses pour les JOJ de Lillehammer 2016 sont inclus dans ce poste.

Les frais du département Ethique & Formation sont inférieurs de CHF 0,56 million par rapport au budget 2015. La différence est principalement le fait d'un allègement des frais du programme « cool and clean », entièrement financés par les contributions FTP de l'Office fédéral de la santé publique (voir aussi sous Produits).

Pour le département Marketing & Communication, les dépenses sont réduites de CHF 0,70 million par rapport à 2015. Outre la baisse des frais de personnel, ce changement est dû à la vente du programme Swiss Olympic Volunteer.

Les coûts en nature du département Finances & Services (frais de personnel non compris) se situent légèrement en dessous de leur niveau de 2015.

En revanche, les dépenses du secteur Commissions & Direction sont supérieures de CHF 0,46 million par rapport au budget 2015. Cela est dû d'une part à l'organisation de la première édition du forum pour les fédérations membres et d'autre part aux coûts liés au poste de dépenses Développement de l'entreprise pour la gestion des données et pour la constitution et l'activité d'un groupe de travail sur une candidature aux Jeux d'hiver.

La contribution versée à la fondation Antidoping Suisse correspond à l'accord prévu par la convention cadre.

Le résultat financier se compose principalement des rendements dégagés par le Fonds Immobilisations financières à long terme et des placements en titres. L'estimation des intérêts émanant du Fonds Immobilisations financières à long terme se fonde sur les valeurs du capital de référence adoptées et sur le taux d'investissement à long terme. Ce taux étant en recul, le rendement est nettement inférieur à celui de l'année dernière.

Ittigen, août 2015

Budget 2016

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

en CHF

Compte de résultats global	Détails	Budget 2016	%	Budget 2015	%	Compte 2014	%
Produit d'exploitation	2.1	44'816'900	100	45'499'200	100	45'993'596	100
Charges du secteur Membres/Partenaires	2.2	-23'070'000	-51	-22'640'000	-50	-25'617'519	-56
Charges du secteur Athlètes	2.3	-	-	-850'000	-2	-1'396'915	-3
Charges du secteur Départements/Projets	2.4	-21'800'400	-49	-21'903'200	-48	-21'085'265	-46
Total des charges du secteur		-44'870'400	-100	-45'393'200	-100	-48'099'699	-105
Résultat intermédiaire		-53'500	-0	106'000	0	-2'106'103	-5
Amortissements		-485'000	-1	-440'000	-1	-258'580	-1
Déduction des impôts préalables		-350'000	-1	-300'000	-1	-351'835	-1
Résultat de l'activité d'exploitation		-888'500	-2	-634'000	-2	-2'716'518	-7
Résultat financier	2.5	145'000	0	355'000	1	747'457	2
Autres résultats	2.6	5'000	0	5'000	0	1'677'977	4
Résultat avant résultat des fonds		-738'500	-2	-274'000	-1	-291'084	-1
Dissolution fonds		-	-	-	-	-	-
RESULTAT DES FONDS		-738'500	-2	-274'000	-1	-291'084	-1

Détails sur le budget 2016

en CHF

	Budget 2016	%	Budget 2015	%	Compte 2014	%
2.1 Produit d'exploitation	44'816'900	100	45'499'200	100	45'993'596	100
Cotisations des membres	56'000	0.1	56'000	0.1	55'680	0.1
Subventions de la Confédération	10'400'000	23.2	10'300'000	22.6	10'595'880	23.0
Confédération : fédérations sportives	4'000'000	8.9	4'000'000	8.8	4'000'000	8.7
Confédération : sport de performance de l'élite et de la relève	2'700'000	6.0	2'700'000	5.9	2'700'000	5.9
Confédération : gymnases de sport	600'000	1.3	600'000	1.3	600'000	1.3
Confédération : projets d'encouragement du sport / manifestations sportives de grande envergure	3'000'000	6.7	3'000'000	6.6	3'000'000	6.5
Confédération : projets des fédérations	-	-	-	-	260'000	0.6
Confédération : formation des entraîneurs	100'000	0.2	-	-	35'880	0.1
Subventions de la Société du Sport-Toto	26'000'000	58.0	25'500'000	56.0	26'098'137	56.7
Contributions d'organisations internationales	280'000	0.6	250'000	0.5	263'756	0.6
COE	80'000	0.2	80'000	0.2	77'870	0.2
Olympic Solidarity	200'000	0.4	170'000	0.3	185'886	0.4
Recettes publicitaires	3'233'000	7.2	2'785'500	6.1	3'324'639	7.3
Produits de manifestations	598'500	1.3	763'500	1.7	1'041'780	2.3
Jeux Olympiques, Jeux Européens, JOJ, FOJE	193'500	0.4	263'500	0.6	668'632	1.5
Tous les Talents à Tenero	405'000	0.9	500'000	1.1	373'148	0.8
Prestations	4'052'400	9.1	5'723'200	12.6	4'428'172	9.6
Programme «coolandclean»	3'330'400	7.5	4'060'700	8.9	2'931'516	6.4
Programmes Ethique & Formation	150'000	0.3	100'000	0.2	143'408	0.3
Fondation de la Maison du Sport	25'000	0.1	467'400	1.0	344'545	0.7
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	45'000	0.1	63'800	0.1	87'508	0.2
Swiss Olympic Volunteer	-	-	509'300	1.1	398'258	0.9
Services IT	502'000	1.1	522'000	1.1	522'937	1.1
Produits d'exploitation divers	197'000	0.4	121'000	0.3	185'551	0.4
Chambre disciplinaire pour le dopage	10'000	0.0	10'000	0.0	5'400	0.0
Divers	187'000	0.4	111'000	0.2	180'151	0.4

Détails sur le budget 2016

	Budget 2016	%	Budget 2015	%	Comptes 2014	%
2.2 Charges du secteur Membres/Partenaires	23'070'000	100	22'640'000	100	25'617'519	100
Base	2'500'000	10.8	2'500'000	11.0	2'770'888	10.8
Contributions versées aux fédérations	2'500'000	10.8	2'500'000	11.0	2'770'888	10.8
Formation & Gestion du sport de compétition	6'000'000	26.0	6'000'000	26.5	5'290'400	20.7
Versement aux fédérations	6'000'000	26.0	6'000'000	26.5	5'290'400	20.7
Relève & Elite	8'650'000	37.5	8'900'000	39.3	12'495'100	48.8
Contributions versées aux fédérations	9'650'000	41.8	9'900'000	43.7	13'496'700	52.7
dont celles issues de régularisations	-1'000'000	-4.3	-1'000'000	-4.4	-1'001'600	-3.9
Jeux Olympiques	1'600'000	7.0	1'600'000	7.1	1'598'356	6.2
Contributions versées aux fédérations	2'100'000	9.1	2'300'000	10.2	2'098'356	8.2
dont celles issues de régularisations	-500'000	-2.1	-700'000	-3.1	-500'000	-2.0
Bonus de performance	350'000	1.5	-	-	-	-
Contributions versées aux fédérations	500'000	2.2	-	-	-	-
Contribution CE/CM versée aux athlètes	350'000	1.5	-	-	-	-
dont celles issues de régularisations	-500'000	-2.2	-	-	-	-
Manifestations sportives de grande envergure	3'970'000	17.2	3'640'000	16.1	3'462'775	15.3
Contributions d'encouragement du sport versées aux fédérations	3'000'000	13.0	3'000'000	2.8	3'000'000	1.8
Contributions d'organisation versées aux organisateurs de manifestations	570'000	2.5	640'000	13.3	462'775	11.7
Contribution versée aux Jeux Paralympiques	400'000	1.7	0	-	-	-

	Budget 2016	%	Budget 2015	%	Comptes 2014	%
2.3 Charges du secteur Athlètes	-	-	850'000	100	1'396'915	100
Contributions aux sportifs d'élite	-	-	850'000	100.0	1'396'915	100.0
Primes au succès	-	-	350'000	41.2	896'915	64.2
Contributions d'encouragement	-	-	500'000	58.8	500'000	35.8

Détails sur le budget 2016

	Budget 2016	%	Budget 2015	%	Comptes 2014	%
2.4 Charges du secteur Départements/Projets	21'800'400	100	21'903'200	100	21'085'265	100
Sport de performance	5'983'700	27.4	5'575'300	25.5	5'181'371	24.6
Prestations sur mandat de la Confédération	2'635'000	12.1	2'635'000	12.0	2'593'015	12.3
Soutien aux fédérations	279'000	1.3	180'000	0.8	282'482	1.3
Athlètes et Carrières	723'000	3.3	792'500	3.6	453'928	2.2
Dépenses en matériel	180'000	0.8	145'000	0.7	194'576	0.9
Frais de voyage et de représentation	70'000	0.3	90'000	0.4	38'052	0.2
Formation continue	30'000	0.1	15'000	0.1	11'300	0.1
Charges de personnel	2'066'700	9.5	1'717'800	7.8	1'608'018	7.6
Dépenses pour les manifestations	2'911'800	13.4	2'032'800	9.3	3'049'591	14.5
Jeux Olympiques, Jeux Européens, JOJ, FOJE	2'506'800	11.5	1'532'800	7.0	2'646'016	12.5
Tous les Talents à Tenero	405'000	1.9	500'000	2.3	403'575	1.9
Ethique et Formation	4'791'700	22.0	5'353'000	24.4	4'107'100	19.5
Ethique	180'000	0.8	130'000	0.6	80'298	0.4
Programmes Ethique & Formation	616'000	2.8	630'000	2.9	414'996	2.0
Programme cool & clean	2'505'400	11.5	3'167'800	14.5	2'170'484	10.3
Dépenses en matériel	133'000	0.6	133'000	0.6	101'654	0.5
Frais de voyage et de représentation	2'000	0.0	2'000	0.0	1'413	0.0
Formation continue	12'000	0.1	12'000	0.1	1'600	0.0
Charges de personnel Départements	490'300	2.3	361'900	1.7	448'891	2.1
Charges de personnel Programmes	853'000	3.9	916'300	4.2	887'764	4.2
Marketing & Communication	1'876'800	8.6	2'576'600	11.8	2'677'087	12.7
Communication	429'500	2.0	356'500	1.6	285'375	1.4
Sponsoring	226'500	1.0	127'500	0.6	286'718	1.4
Médias & Information	45'000	0.2	37'000	0.2	227'034	1.1
Swiss Olympic Volunteer	-	-	492'600	2.2	398'160	1.9
Dépenses en matériel	130'000	0.6	152'000	0.7	159'077	0.8
Frais de voyage et de représentation	10'000	0.0	15'000	0.1	7'966	0.0
Formation continue	11'000	0.1	15'000	0.1	11'880	0.1
Charges de personnel Départements	1'019'800	4.7	1'310'700	6.0	1'261'346	6.0
Charges de personnel Prestations	5'000	0.0	70'300	0.3	39'531	0.2

Détails sur le budget 2016

	Budget 2016	%	Budget 2015	%	Comptes 2014	%
Finances & Services	2'234'200	10.2	2'841'300	13.0	2'645'304	12.5
Dépenses en matériel Finances & Personnel	312'000	1.4	365'500	1.7	242'808	1.2
Dépenses en matériel Services IT	407'000	1.9	429'000	2.0	494'172	2.3
Frais de voyage et de représentation	4'000	0.0	9'000	0.0	1'307	0.0
Formation continue	16'000	0.1	26'000	0.1	6'179	0.0
Charges de personnel Départements	1'117'700	5.1	1'094'700	5.0	1'008'315	4.8
Charges de personnel Prestations	377'500	1.7	917'100	4.2	892'523	4.2
Commissions & Direction	1'998'200	9.2	1'540'200	7.0	1'426'291	6.8
Dépenses en matériel	561'000	2.6	310'000	1.4	396'789	1.9
Développement de l'entreprise	324'000	1.5	220'000	1.0	59'261	0.3
Frais de voyage et de représentation	25'000	0.1	20'000	0.1	21'365	0.1
Formation continue	20'000	0.1	20'000	0.1	3'173	0.0
Commissions/Indemnités	295'500	1.4	287'500	1.3	236'385	1.1
Charges de personnel Départements	772'700	3.5	682'700	3.1	709'318	3.4
Lutte contre le dopage	2'004'000	9.2	1'984'000	9.1	1'998'521	9.4
Antidoping Suisse	1'904'000	8.7	1'904'000	8.7	1'904'000	9.0
Chambre disciplinaire pour le dopage	100'000	0.5	80'000	0.4	94'521	0.4

Détails sur le budget 2016

	Budget 2016	%	Budget 2015	%	Rechnung 2014	%
2.5 Résultat financier	145'000	100	355'000	100	747'457	100
Produit financier	171'000	117.9	368'000	103.7	784'070	104.9
Produit des titres	142'500	98.3	330'000	93.0	269'195	36.0
Intérêts des prêts	25'500	17.6	32'000	9.0	5'749	0.8
Intérêts bancaires et postaux, gains de change	3'000	2.1	6'000	1.7	509'126	68.1
Charges financières	-26'000	-17.9	-13'000	-3.7	-36'613	-4.9
Frais bancaires et de comptes postaux, pertes de change	-26'000	-17.9	-13'000	-3.7	-36'613	-4.9

	Budget 2016	%	Budget 2015	%	Rechnung 2014	%
2.6 Autres résultats	5'000	100	5'000	100	1'677'977	100
Produit hors exploitation	10'000	200.0	10'000	200.0	1'680'333	100.1
Produit hors exploitation et extraordinaire	10'000	200.0	10'000	200.0	1'680'333	100.1
Charges hors exploitation	-5'000	-100.0	-5'000	-100.0	-2'356	-0.1
Charges hors exploitation et extraordinaires	-5'000	-100.0	-5'000	-100.0	-2'356	-0.1

Répartition des droits de vote de la 19^e Assemblée du Parlement du sport du 27 novembre 2015

1 Aero-Club de Suisse	6	48 Mouvement Scout de Suisse	1
2 Club Alpin Suisse	10	49 Fédération Suisse des Sports Equestres *	10
3 Fédération Suisse de Football Américain	3	50 PLUSPORT Sport Handicap Suisse	5
4 Société Fédérale d'Arbalétriers	3	51 Association Sportive Suisse des Pontonniers	5
5 Association pour le trafic, sport et loisirs	1	52 Swiss Wrestling *	5
6 Auto Sport Suisse	3	53 Fédération Suisse de Rink-Hockey	2
7 Swiss Badminton *	10	54 Rollsport Suisse	2
8 Swiss Baseball and Softball Federation	2	55 Fédération Suisse des Sociétés d'Aviron *	7
9 Swiss Basketball *	7	56 Fédération Suisse de Rugby *	5
10 Fédération Suisse de Billard	4	57 Swiss Sailing *	8
11 Fédération Suisse de Boccia	3	58 Fédération Suisse des Echecs	4
12 Association Suisse de Tir à l'Arc *	4	59 Fédération Sportive Suisse de Tir *	14
13 Fédération Suisse de Sport-Boules	2	60 Fédération Suisse de Natation *	12
14 Swiss Boxing *	7	61 Swiss-Ski *	12
15 Swiss Casting Sport Federation	2	62 Swiss Sliding *	4
16 Unions Chrétiennes Suisses (secteur sport)	1	63 Swiss Snow Bike	2
17 Swiss Curling Association*	7	64 Association Suisse d'Education Physique à l'Ecole	4
18 Swiss Cycling *	10	65 Association Suisse des Quilleurs Sportifs	3
19 Swiss Dance Sport Federation	5	66 Sport Union Suisse	8
20 Swiss Ice Hockey Association *	12	67 Fédération Suisse de Squash	3
21 Swiss Ice Skating *	7	68 Swiss Streethockey Association	2
22 Swiss Inline Hockey	3	69 swissfit	8
23 Fédération Suisse d'Eisstock	2	70 Swiss Taekwondo *	5
24 Swiss Fencing *	5	71 Fédération Suisse de Lutte à la Corde	3
25 Association Suisse de Sport Corporatif	8	72 Swiss Tennis *	14
26 Association Suisse de Football *	16	73 Swiss Table Tennis *	8
27 Fédération Suisse Haltérophile Amateur *	4	74 Swiss Triathlon *	6
28 Association Suisse de Golf *	12	75 Fédération Suisse de Gymnastique *	16
29 Fédération Suisse de Handball *	8	76 Fédération Suisse de Twirling Bâton	2
30 Fédération Suisse de Vol Libre	5	77 Swiss Unihockey	6
31 Fédération Suisse du Sport Universitaire	12	78 Fédération Suisse des Sports Subaquatiques	4
32 Swiss Hockey *	5	79 Swiss Volley *	10
33 Association Fédérale de Hornuss	5	80 Suisse Rando	1
34 Fédération Suisse de Judo & Ju-Jitsu *	10	81 Schweizerischer Wasserfahrverband	4
35 Association Suisse des Cadets	1	82 Fédération Suisse de Ski Nautique et de Wakeboard	2
36 Fédération Suisse de Canoë-Kayak *	5	83 Swiss Wushu Federation	4
37 Swiss Karate	5	84 Swiss Disc Sports Association	2
38 Société Suisse de Sauvetage	1	Membres du CIO (chacun 1 droit de vote)	5
39 Swiss Athletics *	14	Représentants des sportifs	5
40 Pentathlon Suisse *	4		
41 Swiss Minigolf	2		
42 Fédération Motocycliste Suisse	1	TOTAL	477
43 Fédération Suisse des Amis de la Nature	1		
44 Union Sportive Suisse des Transports Publics	5		
45 Swiss Orienteering	5		
46 Association Suisse des Paraplégiques	1	(* avec 2 droits de vote olympique)	
47 Fédération Suisse de Pétanque	5		

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
3063 Ittigen près de Berne

Tél. : +41 (0)31 359 71 11
Fax : +41 (0)31 359 71 71
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

National Supporter



Leading Partners

